

Distribution: Restreinte
Original: Anglais

EB 2006/87/R.15/Rev.1
Point 10 b) ii) de l'ordre du jour

20 avril 2006
Français



FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil d'administration – Quatre-vingt-septième session
Rome, 19-20 avril 2006

RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE PRÊT À LA

RÉPUBLIQUE DU MOZAMBIQUE

POUR LE

PROGRAMME D'APPUI À L'AGRICULTURE

TABLE DES MATIÈRES

TAUX DE CHANGE	iii
POIDS ET MESURES	iii
SIGLES ET ACRONYMES	iii
CARTE DE LA ZONE DU PROGRAMME	iv
RÉSUMÉ DU PRÊT	v
NOTE DE PRÉSENTATION	vi
PREMIÈRE PARTIE – L'ÉCONOMIE, LE CONTEXTE SECTORIEL ET LA STRATÉGIE DU FIDA	1
A. L'économie et le secteur agricole	1
B. Enseignements tirés de l'expérience antérieure du FIDA	2
C. Stratégie de collaboration du FIDA avec le Mozambique	2
DEUXIÈME PARTIE – LE PROGRAMME	4
A. Zone du programme et groupe cible	4
B. Objectifs et portée	5
C. Composantes	5
D. Coûts et financement	9
E. Passation des marchés, décaissements, comptabilité et vérification des comptes	11
F. Organisation et gestion	12
G. Justification économique	12
H. Risques	13
I. Impact sur l'environnement	13
J. Aspects novateurs	13
TROISIÈME PARTIE – INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ	14
QUATRIÈME PARTIE – RECOMMANDATION	14
ANNEXE	
RÉSUMÉ DES GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES INCLUSES DANS L'ACCORD DE PRÊT NÉGOCIÉ	15

APPENDICES

I.	COUNTRY DATA (DONNÉES SUR LE PAYS)	1
II.	PREVIOUS IFAD FINANCING IN MOZAMBIQUE (FINANCEMENTS ANTÉRIEURS DU FIDA AU MOZAMBIQUE)	2
III.	LOGICAL FRAMEWORK (CADRE LOGIQUE)	3
IV.	ORGANIGRAMME	12

TAUX DE CHANGE

Unité monétaire	=	metical (MZN)
USD 1,00	=	25 000 MZN
MZN 1,00	=	0,00004 USD

POIDS ET MESURES

Système métrique

SIGLES ET ACRONYMES

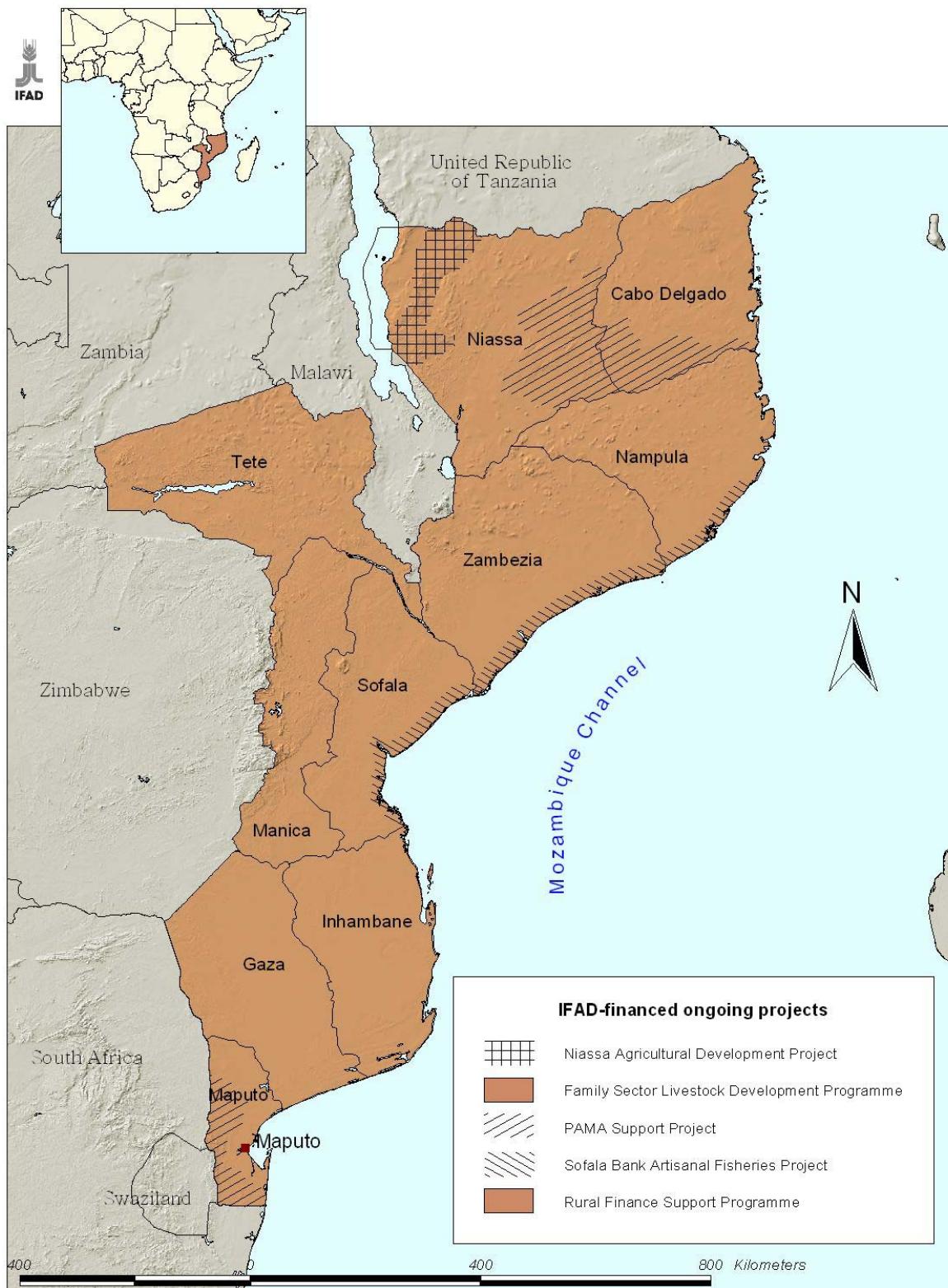
PARPA	Plan d'action pour la réduction de la pauvreté absolue
PROAGRI	Programme national pour le développement agricole
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement

GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU MOZAMBIQUE

Année budgétaire

1^{er} janvier – 31 décembre

CARTE DE LA ZONE DU PROGRAMME



Source: FIDA

Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

RÉPUBLIQUE DU MOZAMBIQUE

PROGRAMME D'APPUI À L'AGRICULTURE

RÉSUMÉ DU PRÊT

INSTITUTION INITIATRICE:	FIDA
EMPRUNTEUR:	République du Mozambique
ORGANISME D'EXÉCUTION:	Ministère de l'agriculture
COÛT TOTAL DU PROGRAMME:	50,82 millions de USD
MONTANT DU PRÊT DU FIDA:	13,85 millions de DTS (équivalant approximativement à 20,0 millions de USD)
CONDITIONS DU PRÊT DU FIDA:	40 ans, y compris un différé d'amortissement de dix ans, avec une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an
COFINANCEUR:	aucun
CONTRIBUTION DE L'EMPRUNTEUR:	30,07 millions de USD
CONTRIBUTION DES ENTREPRISES ET DES BÉNÉFICIAIRES:	756 000 USD
INSTITUTION CHARGÉE DE LA PRÉÉVALUATION:	FIDA
INSTITUTION COOPÉRANTE:	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

NOTE DE PRÉSENTATION

Le programme. Le programme d'appui à l'agriculture est un volet essentiel de la deuxième phase du Programme national pour le développement agricole du gouvernement du Mozambique (PROAGRI), l'une des premières approches sectorielles dans le domaine agricole à avoir été adoptées en Afrique orientale et australe. La première phase du programme du gouvernement, PROAGRI I, a reçu un soutien considérable des donateurs – les dons étant gérés au moyen d'un mécanisme commun d'apport financier, destiné à harmoniser les interventions des donateurs – et a privilégié les aspects agricoles de la stratégie de réduction de la pauvreté. PROAGRI I a réussi à renforcer les capacités et à rationaliser certaines fonctions de gestion du ministère chargé de l'exécution, c'est-à-dire le Ministère de l'agriculture et du développement rural. Cependant, la mise en place de mécanismes locaux de mise en œuvre bien conçus et la réforme de la philosophie et du mode de fonctionnement du ministère ne sont que peu avancées. Bien que certains donateurs aient par conséquent choisi d'accorder un soutien budgétaire ou un soutien à un projet spécifique, la deuxième phase du programme du gouvernement a jusqu'à présent donné lieu à des engagements d'un niveau raisonnable de la part des donateurs et à la reconnaissance de la nécessité de satisfaire de façon plus dynamique et mieux ciblée les besoins des petits exploitants dans le cadre d'une approche participative, en s'appuyant sur les structures émergentes de l'administration locale. Le programme assumera cette tâche difficile en ce qui concerne la fourniture de services de vulgarisation.

Qui sont les bénéficiaires? Les bénéficiaires seront au nombre des 3,2 millions de ménages ruraux pauvres du Mozambique. La plupart des petits exploitants cultivent des parcelles de moins de 2 ha, sur lesquelles ils pratiquent principalement une culture de subsistance non irriguée. Parmi les ménages «les plus pauvres» (dont le pourcentage est estimé à 45%), qui comprennent la majeure partie des ménages dirigés par des femmes et ceux touchés par le VIH/sida, quelque 63 400 ménages seront les bénéficiaires directs du programme, principalement grâce à l'amélioration de la sécurité alimentaire. En outre, parmi les ménages considérés comme «pauvres» (33%) et comme «moins pauvres» (22%), 46 500 et 31 000 familles d'agriculteurs, respectivement, verront leur sécurité alimentaire s'améliorer et leurs revenus augmenter. En effet, environ 140 000 ménages (ou 700 000 hommes et femmes pauvres) au total bénéficieront directement et considérablement du programme, tandis que, d'après les estimations, un nombre égal de ménages en seront les bénéficiaires indirects. Grâce au programme, 30 000 ménages devraient passer de la catégorie des «plus pauvres» à la catégorie des «pauvres», tandis que 20 000 ménages «pauvres» deviendront «moins pauvres».

Pourquoi sont-ils pauvres? Les raisons sont fondamentalement les suivantes: petite taille des exploitations et des surfaces cultivées et prédominance des systèmes de récolte manuels, normes agricoles peu évoluées entraînant une faible productivité et une suite inextricable: faible rendement, faibles revenus et utilisation insuffisante d'intrants et de technologie. Ces facteurs sont compliqués par d'autres: intrants agricoles non disponibles ou inabordables; manque généralisé de savoir-faire et informations inadéquates en raison de systèmes de vulgarisation dépassés; éloignement des terres agricoles et dispersion de la population, qui complique la commercialisation des produits, l'organisation et les contacts entre les exploitants, la fourniture de services.

Que va faire le programme pour eux? Le programme s'appuiera sur l'expérience récente acquise par les secteurs public et privé et les organisations de la société civile en matière de collaboration avec des organisations d'agriculteurs et de soutien à celles-ci, ainsi que de diffusion de conseils et de connaissances en vue de réformer la philosophie et le mode de fonctionnement du service public de vulgarisation, tout en étendant la participation et le rôle du secteur privé et des ONG, de façon à mieux satisfaire les besoins des agriculteurs. Le programme dispensera des conseils, des formations et un encadrement pour l'analyse des problèmes et l'identification des possibilités de développement; il fournira des services techniques aux agriculteurs et aux groupements et associations d'agriculteurs; et il facilitera l'accès aux ressources financières et, le cas échéant, en octroiera, afin d'encourager et de

soutenir la commercialisation des produits des entreprises agricoles, y compris les contacts entre agriculteurs et la fourniture de services par des instructeurs agricoles.

Comment les bénéficiaires vont-ils participer au programme? Les bénéficiaires participeront au programme par l'intermédiaire de groupements d'agriculteurs nouvellement créés et de groupements existants qui seront renforcés, par exemple des écoles paysannes de terrain, des associations de production et de commercialisation et d'autres forums locaux d'agriculteurs et de producteurs. Ces groupements recevront les moyens qui leur permettront de formuler clairement leurs besoins et de dialoguer avec l'administration locale, afin de mieux planifier les sous-projets et de demander les fonds nécessaires à leur mise en œuvre, ainsi que d'établir des liens avec des partenaires du secteur privé, notamment des ONG prestataires de services.

RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT DU FIDA

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE PRÊT À

LA RÉPUBLIQUE DU MOZAMBIQUE

POUR LE PROGRAMME D'APPUI À L'AGRICULTURE

J'ai l'honneur de présenter le Rapport et recommandation ci-après concernant une proposition de prêt à la République du Mozambique d'un montant de 13,85 millions de DTS (équivalant approximativement à 20,0 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables en vue de contribuer au financement du programme d'appui à l'agriculture. Le prêt aura une durée de 40 ans, y compris un différé d'amortissement de 10 ans, et sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an. Il sera administré par le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets en tant qu'institution coopérante du FIDA.

PREMIÈRE PARTIE – L'ÉCONOMIE, LE CONTEXTE SECTORIEL ET LA STRATÉGIE DU FIDA¹

A. L'économie et le secteur agricole

1. Le Mozambique occupe une superficie totale de 784 090 kilomètres carrés sur la côte sud-est de l'Afrique. La population totale s'élève à 19,1 millions d'habitants et le taux de croissance démographique est de 1,8% l'an. Au cours de la dernière décennie, les systèmes économique et politique ont été transformés sous l'effet de politiques réalistes axées sur le marché. Le pays est cité comme exemple de réforme économique positive et d'équité sociale². Le revenu national brut par habitant reste faible, soit 250 USD (2004), et le pays occupe le 168^e rang sur un total de 177 pays recensés à l'Indice de développement humain 2005. Sous l'influence de la libéralisation et d'une gestion économique judicieuse, la croissance réelle du PIB est d'environ 8% en moyenne depuis le début des années 90; l'inflation s'élève en moyenne à environ 10% l'an depuis 2000; la réserve en devises a augmenté de façon régulière; le budget fait apparaître une forte croissance des recettes et une bonne maîtrise des dépenses. En 2003, l'aide extérieure au développement en faveur du Mozambique s'élevait au total à 1 milliard de USD, dont plus de 80% correspondaient à des aides sous forme de dons, accordées principalement par l'Union européenne et les États-Unis d'Amérique.

2. L'agriculture est une des clés de voûte de l'économie nationale. Elle représente un cinquième du PIB et quatre cinquièmes des exportations – qui consistent essentiellement en sucre, coton, anacardes, bois d'œuvre et crevettes. Le secteur agricole est le troisième plus important après le commerce et l'industrie, et emploie les deux tiers de la population. La valeur ajoutée agricole croît de 5 à 7% l'an. Le Mozambique possède d'abondantes ressources foncières, dont 46% sont des terres arables, 10% seulement étant cultivées. Les régions centrales et septentrionales ont le plus grand potentiel agricole, tandis que les régions méridionales se caractérisent par des sols plus pauvres et des précipitations plus rares – et sont sujettes à la fois à la sécheresse et aux inondations. Considérée dans son ensemble, l'économie rurale est une source de revenus précaire pour les ménages, qui s'appuie sur

¹ Pour de plus amples informations, voir l'appendice I.

² Au niveau central, les principaux ministères jouant une rôle dans l'économie et le développement agricole et rural sont: le Ministère des finances; le Ministère de la planification et du développement, récemment créé, qui est notamment responsable de la planification nationale et de la coordination à l'échelle nationale des programmes de développement décentralisés et du soutien à ceux-ci, y compris les programmes s'intéressant au développement rural; le Ministère de l'agriculture (anciennement le Ministère de l'agriculture et du développement rural). Le Ministère de la planification et du développement et le Ministère de l'agriculture sont représentés au niveau provincial, et ce dernier dispose de bureaux dans chacun des 128 districts du pays.

une agriculture de subsistance et qui est complétée (dans le sud) par un emploi non agricole et l'émigration de travailleurs. Les familles rurales tirent généralement quatre cinquièmes de leurs revenus d'activités agricoles: la plupart pratiquent la culture (principalement manioc, maïs et légumineuses), mais plus de 70% des petits exploitants ont au moins une source de revenus non liée à la culture, le bétail générant 3% des revenus du ménage (principalement volaille, chèvres et bovins). Les rendements agricoles sont généralement plus faibles que dans d'autres pays partageant des conditions agroécologiques similaires. Le développement agricole est fondamental pour lutter contre la pauvreté et le Mozambique possède les atouts nécessaires pour développer davantage son agriculture.

B. Enseignements tirés de l'expérience antérieure du FIDA

3. À cette date, le FIDA a accordé un soutien financier à huit programmes et projets financés par des prêts au Mozambique dont quatre avaient une composante don. Le portefeuille de prêts actuel comprend des interventions destinées à soutenir le développement des cultures, de l'élevage et des pêcheries, ainsi que la création de réseaux commerciaux et la fourniture de services financiers ruraux. Cinq interventions financées par des dons complètent et soutiennent le portefeuille de prêts; elles ont pour but de tester des approches visant à atténuer l'incidence du VIH/sida; d'expérimenter un programme de microfinancement; de promouvoir l'accès des petits exploitants aux marchés d'exportation; de renforcer les organisations d'agriculteurs; et d'aider à préparer une stratégie nationale de développement rural. Les expériences que le FIDA et les autres donateurs ont acquises au cours des interventions antérieures et en cours livrent de précieux enseignements qui ont été pris en compte lors de l'élaboration du programme, notamment: i) nécessité de flexibilité et d'une supervision rigoureuse, notamment en raison de l'inefficacité générale des systèmes de suivi et d'évaluation; ii) nécessité de soutenir des mécanismes de consultation et de financement pour plusieurs donateurs, comme dans le cadre du Programme national pour le développement agricole (PROAGRI); iii) nécessité de développer et de favoriser les organisations de base, afin d'assurer l'accession à la propriété, l'efficacité, l'autonomie et la viabilité; iv) nécessité de privilégier les ruraux pauvres en tant que bénéficiaires directement ciblés et pleinement impliqués, plutôt que d'espérer un impact indirect ou un effet de retombée; et v) la création de partenariats avec le secteur privé, des ONG et des organisations de base, bien qu'elle soit difficile et coûteuse, est indispensable pour assurer un développement durable.

C. Stratégie de collaboration du FIDA avec le Mozambique

Politique du Mozambique en matière d'éradication de la pauvreté

4. La stratégie du Gouvernement du Mozambique en matière de réduction de la pauvreté est exposée dans le plan d'action pour la réduction de la pauvreté absolue (PARPA), que celui-ci a préparé en 2001 dans le but de réduire la pauvreté absolue (définie comme l'incapacité des ménages à satisfaire les besoins alimentaires de base) – qui était de 70% en 1999 – à moins de 50% d'ici à 2010. Les objectifs du plan d'action sont notamment: i) croissance rapide, tirée par le secteur privé, en particulier dans les domaines de l'agriculture, du commerce et des transports; ii) maintien de la stabilité macroéconomique; iii) prestation de services publics de meilleure qualité; et iv) réforme des systèmes juridique et de gestion budgétaire. En 2004, la pauvreté absolue n'était plus que de 54%.

5. Le plan d'action place le développement agricole et rural et la bonne gestion des affaires publiques parmi ses domaines prioritaires. Cet objectif prioritaire figure également dans la stratégie de réforme du secteur public de 2001 et dans les stratégies de développement rural et de décentralisation, qui seront prochainement mises en œuvre. Toutes ces stratégies reconnaissent l'importance cruciale de la participation des acteurs locaux et d'un transfert accru des compétences vers les provinces, les districts et les instances en aval. La deuxième phase du plan d'action, qui est actuellement mise en

œuvre grâce au soutien budgétaire général de 16 donateurs bilatéraux et multilatéraux, comprend des objectifs explicites pour le secteur agricole, PROAGRI étant une pierre angulaire du plan d'action.

Activités d'autres grands donateurs en matière d'éradication de la pauvreté

6. Les donateurs qui fournissent un soutien budgétaire général au PARPA, de même que d'autres partenaires de développement (notamment la Banque africaine de développement, le Fonds monétaire international, le Japon et les États-Unis d'Amérique) participent, à divers niveaux, aux efforts déployés par le Mozambique pour lutter contre la pauvreté et concentrent parfois leur attention sur des sous-secteurs (comme la recherche agricole) ou des endroits spécifiques. S'agissant de PROAGRI, huit donateurs (Autriche, Canada, Danemark, Commission européenne, Finlande, FIDA, Irlande et Suède) ont déjà pris des engagements formels ou très probables, représentant une contribution annuelle globale de 24 millions de USD au mécanisme commun d'apport financier pour 2006. Deux autres donateurs, l'Italie et l'Agence des États-Unis pour le développement international, apportent une contribution supplémentaire de 16 millions de USD pour soutenir des projets agricoles spécifiques qui ne sont pas intégrés au programme PROAGRI.

Stratégie du FIDA au Mozambique

7. La vision pour le développement agricole du Gouvernement du Mozambique, sur laquelle PROAGRI II est essentiellement fondé, et la stratégie régionale du FIDA pour l'Afrique orientale et australe sont particulièrement concordantes. Les deux donnent la priorité à quatre grandes orientations, à savoir l'accès des petits exploitants aux marchés, aux services financiers, aux progrès technologiques et aux ressources naturelles. En outre, l'exposé des options et stratégies d'intervention (COSOP) du FIDA pour le Mozambique, approuvé en septembre 2004, met l'accent sur: l'importance d'une aide ciblant clairement et directement les ruraux pauvres; le maintien d'une cohérence parfaite avec les actions menées par le gouvernement et les initiatives des autres donateurs; la mise à profit des atouts et des avantages comparatifs du Fonds, en particulier en ce qui concerne les organisations rurales, le développement de réseaux commerciaux, les partenariats entre les secteurs public et privé et les approches innovatrices, notamment l'engagement avec des ONG.

8. Les principales orientations de la stratégie du FIDA au Mozambique sont: i) augmenter les revenus des ruraux pauvres par: un meilleur accès aux services consultatifs; le développement, déjà amorcé, de liens avec des opérateurs du secteur privé pour la fourniture d'intrants et la commercialisation de la production; un accès durable et facilité aux services financiers et l'accroissement de la production marchande; ii) donner des moyens d'action aux ruraux pauvres en encourageant les organisations de producteurs à petite échelle et les partenariats locaux pour le développement, en accordant l'attention requise à l'inclusion délibérée des questions relatives aux femmes, aux jeunes et à l'incidence du VIH/sida et en y consacrant les efforts et les ressources nécessaires; iii) continuer à utiliser et à renforcer les instruments favorisant la collaboration entre les donateurs et le gouvernement, en particulier en ce qui concerne: la concertation sur l'action à mener, basée sur des structures de programme pertinentes et favorables; le soutien aux programmes, notamment le développement de programmes, la gestion des connaissances et la création de partenariats.

Justification du programme

9. Le programme d'appui à l'agriculture trouve sa justification dans la vision du gouvernement pour le développement agricole, les propositions du PARPA pour la croissance économique rurale et la réduction de la pauvreté, les progrès réalisés au niveau du processus de décentralisation du pays et du système de gestion des affaires publiques, ainsi que les progrès réalisés à cette date dans le cadre de PROAGRI. Tous ces facteurs abondent dans le sens de la proposition d'adopter un modèle plus productif, commercial et durable de développement agricole, qui est indispensable pour lutter contre

la pauvreté et stimuler la croissance économique. Les progrès importants réalisés depuis 1992 dans le domaine du développement agricole et le développement parallèle, quoique plus lent, des organisations d'agriculteurs ont largement laissé de côté la majorité des agriculteurs de subsistance, qui sont de petits exploitants, pour lesquels l'insuffisance de ressources alimentaires pour leur famille et la médiocrité des revenus disponibles du ménage constituent des difficultés chroniques. Pourtant, il existe des technologies simples, appropriées et éprouvées, bien adaptées à leurs capacités, à leurs ressources et à leurs difficultés financières, qui peuvent être diffusées au moyen de services efficaces de vulgarisation. Les progrès récemment réalisés en matière de collaboration entre les acteurs des services public et privé et les ONG constituent également un précédent utile pour les interventions futures.

10. Lors de l'élaboration du programme d'appui à l'agriculture, qui est la contribution du FIDA à PROAGRI II, les domaines d'actions des autres donateurs ont été pris en considération. C'est ainsi que la vulgarisation agricole a été retenue, car l'agriculture et la commercialisation de la production, la recherche, l'agriculture commerciale à moyenne et grande échelle, l'agro-industrie et l'assistance pour les services financiers ruraux sont déjà raisonnablement couverts par d'autres initiatives. Par ailleurs, bien que la planification générale et les capacités de gestion soient progressivement développées au niveau des provinces et des districts, la planification et la capacité de mise en œuvre dans le secteur agricole doivent d'urgence faire l'objet d'une attention supplémentaire.

11. La stratégie du programme comprend les objectifs suivants: i) intégrer la gestion dans les systèmes d'administration locale; ii) faire de la province le centre de coordination et de supervision, et du district le siège de la planification, de la budgétisation, de la fourniture, gestion et suivi des services; iii) limiter les activités au niveau central aux fonctions de consultation et de coordination, afin de garantir la réalisation efficace et cohérente des activités et la liaison nécessaire avec les ministères des finances, de la planification et du développement et de l'administration d'État; iv) veiller à ce que l'entité responsable au niveau provincial possède une autonomie et des compétences les plus étendues possible; v) favoriser et s'associer aux instances existantes et aux activités complémentaires visant à soutenir l'administration locale, tout en utilisant, grâce à l'externalisation des services, les capacités de tous ceux qui sont susceptibles de contribuer au développement agricole.

DEUXIÈME PARTIE – LE PROGRAMME

A. Zone du programme et groupe cible

12. Bien que le programme d'appui à l'agriculture ait une portée nationale, la participation aux activités du programme variera en fonction des capacités disponibles dans le district concerné. Par conséquent, les districts participants comprendront: i) un nombre estimé à 40 districts, ayant des possibilités ou des besoins élevés, qui ont jusqu'à présent reçu une aide limitée et ont des capacités limitées; ces districts recevront une attention prioritaire et demanderont des contributions de tous les volets du programme; ii) 60 autres districts qui ont reçu une aide importante au titre de projets antérieurs dans les domaines de l'agriculture et du développement au niveau des districts, ont des capacités poussées d'élaboration et de développement, sont situés dans des zones à haut potentiel et ont des besoins, dans une certaine mesure, moins urgents; ces districts nécessiteront un soutien de moindre ampleur pour développer leurs capacités; iii) un nombre estimé à 28 districts dont la base de ressources naturelles est plus limitée, dont la population est moins nombreuse et/ou qui connaissent des conditions particulières (comme la présence de parcs nationaux) les rendant peu susceptibles de bien réagir aux interventions du programme; ces districts recevront une aide limitée, essentiellement axée sur la sécurité alimentaire. Des propositions de critères ont été préparées pour la participation des districts; ces critères correspondent à ceux qui sont élaborés et appliqués dans le cadre des interventions en cours visant à la décentralisation et sont complétés par d'autres paramètres

spécifiques au programme. Les critères seront définitivement arrêtés au début de la mise en œuvre du programme.

13. Le Ministère de l'agriculture classe la population agricole du Mozambique, qui compte environ 3,2 millions de ménages, en trois groupes socioéconomiques: les ménages les plus pauvres (qui cultivent moins de 1 ha), dont le nombre est estimé à 1,44 million; les ménages pauvres (qui cultivent de 1 à 2 ha), dont le nombre est estimé à 1,06 million; et les ménages moins pauvres (cultivant plus de 2 ha), au nombre de 704 000. Le programme se concentrera sur les pauvres et les défavorisés dans les conditions suivantes: application d'un critère fondamental d'admissibilité, à savoir que: 70% au moins des membres des groupements ou associations d'agriculteurs participant au programme devront être des ménages de petits exploitants; priorité aux districts, localités et collectivités comptant un nombre élevé de pauvres; détermination d'un nombre minimal équitable de femmes au sein de toutes les équipes de mise en œuvre, commissions, organisations d'agriculteurs et programmes de formation; utilisation de mécanismes garantissant l'accès des agriculteurs les plus pauvres à une gamme complète d'aides, y compris l'aide dirigée vers les plus pauvres. Au sein des collectivités, des mesures seront élaborées en concertation avec des responsables locaux pour assurer la participation de tous.

B. Objectifs et portée

14. Le programme est un élément central de PROAGRI et tient compte des principes et objectifs du PARPA. Il vise en particulier à contribuer à la réalisation de l'objectif poursuivi par le gouvernement, à savoir maintenir la croissance du secteur agricole au moins à 7% l'an, taux jugé nécessaire pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement. Le but est de contribuer à la réduction de la pauvreté absolue et d'améliorer la qualité de la vie des ruraux mozambicains, hommes et femmes. L'objectif de développement est d'augmenter les rendements et d'améliorer la sécurité alimentaire des ménages d'agriculteurs de subsistance, en particulier parmi les ménages défavorisés et dirigés par des femmes, grâce à un accroissement régulier de la productivité. Les principaux objectifs auxiliaires sont les suivants: accès facilité à des services efficaces de soutien technique, meilleure organisation des groupements de producteurs ayant une incidence sur la fourniture des services, prestation de services d'appui en fonction de la demande.

C. Composantes

15. Le programme comporte trois composantes, dont la mise en œuvre doit suivre un ordre établi, et notamment accorder une grande importance aux activités préparatoires au cours des deux premières années de mise en œuvre: i) développement de l'offre (de services de vulgarisation); ii) développement de la demande; et iii) fourniture de services agricoles. Une description détaillée des composantes est présentée aux paragraphes ci-dessous.

Développement de l'offre

16. La composante du développement de l'offre a pour but de réorienter la philosophie et de renforcer les capacités et les systèmes pour la fourniture de services de vulgarisation par le secteur public; d'encourager, de promouvoir et d'accroître la participation des ONG et des prestataires de services du secteur privé, y compris des groupements d'agriculteurs et des instructeurs agricoles, afin de fournir, de façon plus efficace, les conseils, les informations, les formations et l'assistance technique dont les petits exploitants ont besoin. La composante comprend deux sous-composantes.

17. La sous-composante **réorientation du secteur public et soutien à celui-ci** cherchera, en conformité avec les actions menées par le gouvernement et les objectifs du PARPA, à améliorer les activités de vulgarisation en limitant la mise en œuvre directe par le gouvernement et en développant les capacités institutionnelles axées sur l'orientation, le soutien et le suivi de la fourniture de services par plusieurs prestataires. Ce volet s'articulera sur l'évolution de l'approche nationale à l'égard de la

vulgarisation, qui tient désormais compte du nouveau modèle, et sur la préparation des systèmes, lignes directrices et dossiers nécessaires à son application. Il y aura deux activités principales. La première – réorientation de l’instance centrale et soutien à celle-ci – se concentrera sur l’unité qui gère PROAGRI au sein du Ministère de l’agriculture et sur son département de la vulgarisation. Le programme financera l’évaluation des besoins de formation, la formation des hauts responsables, la consultation des agriculteurs au niveau des districts, les systèmes de planification et les conseils en matière de passation de contrats de services, la réforme des services agricoles au niveau des districts, l’assistance technique nationale et internationale destinée à soutenir la mise en œuvre. Dans le cadre de cette activité seront également fournis quelques véhicules, des équipements, du matériel de bureau et de communication. La deuxième activité – développement des provinces et des districts – consistera à appuyer le volet agricole de la planification et de la mise en œuvre du développement des districts et des provinces. De nouveaux dispositifs institutionnels amélioreront et renforceront l’administration locale, ce qui contribuera directement au processus de décentralisation. En ce qui concerne la vulgarisation, les membres spécialisés en vulgarisation agricole de l’équipe technique de district seront au nombre de quatre au plus; la description de leurs tâches prendra en compte les responsabilités de gestion de la prestation des services de vulgarisation sous-traités et d’amélioration des capacités de planification, afin de garantir que les préoccupations des agriculteurs soient réellement considérées dans les plans de développement agricole des districts. Le directeur de l’agriculture du district prendra les mesures nécessaires pour que les opérateurs du secteur privé soient informés des activités menées dans le district – en participant à la préparation des appels d’offres; il sera également chargé de gérer les marchés attribués et encouragera les contacts entre les organisations d’agriculteurs et les administrations locales. Outre l’assistance technique, qui sera fournie au niveau central mais soutiendra principalement les provinces et les districts, cette activité comprendra: le développement des ressources humaines pour le personnel des provinces et des districts, y compris la formation théorique de courte et de longue durée; la formation pratique à la conduite des négociations avec les agriculteurs; une large campagne de consultations des parties prenantes, des séminaires et des ateliers; la fourniture de véhicules, d’équipements et de matériel de bureau et de communication; le recrutement de personnel supplémentaire au niveau des districts; l’assistance et le financement des coûts marginaux, principalement pour les activités de terrain.

18. La sous-composante **promotion et soutien des ONG et du secteur privé** fera appel à des prestataires de services du secteur privé ainsi que du monde des ONG et des organisations à assise communautaire et les soutiendra. Les partenaires potentiels comprendront, selon toute vraisemblance: des centres privés de recherche; des ONG nationales et internationales; des universités et d’autres établissements d’enseignement supérieur; des consultants, des vulgarisateurs et des scientifiques; des sociétés de conseils du secteur privé; et enfin des entrepreneurs de travaux agricoles et des associations enregistrées d’agriculteurs, qui peuvent jouer un rôle important dans la diffusion et l’adoption des technologies. Des agriculteurs-animateurs participent déjà à des activités de vulgarisation en tant qu’instructeurs agricoles, et des réseaux d’associations locales d’agriculteurs agissent également dans le domaine de la vulgarisation agricole. Dans le cadre de ce volet, l’appui consistera notamment à fournir, directement ou indirectement, des conseils spécialisés et une assistance financière aux entreprises prestataires de services nouvellement créées.

19. Les trois activités principales relevant de cette sous-composante sont: i) augmentation du nombre de prestataires de services: une campagne médiatique sera notamment organisée à l’échelon des districts (mais dans une perspective nationale) afin de sensibiliser et de susciter un intérêt pour les possibilités et les modalités du programme; après cette campagne, un marché sera attribué pour chaque région (septentrionale, centrale et méridionale) à des consultants ou des agences de développement, qui seront chargés de favoriser la création et le développement de prestataires de services; ii) contribution au renforcement des prestataires de services du secteur privé et du monde des ONG, grâce à la formation professionnelle et à la diffusion de conseils en matière d’élaboration de plans stratégiques et de gestion auprès de petites et moyennes entreprises établies ou émergentes et d’ONG locales dans le domaine de la fourniture de services; conseils spécialisés, techniques et

commerciaux et encadrement visant au développement des entreprises; promotion d'une association professionnelle d'entrepreneurs compétents de travaux agricoles et de prestataires de services; intervention visant à faciliter l'obtention d'une aide financière ou fourniture d'une aide financière sous forme de subventions de contrepartie ou de contrats de location ou de crédit-bail, pour la création ou le développement de petites entreprises (par exemple, un véhicule ou un ordinateur); et iii) institution d'instructeurs agricoles, comprenant l'organisation d'une formation professionnelle et de cours d'alphabétisation fonctionnelle pour les futurs instructeurs agricoles au niveau des districts et en aval, ainsi que l'offre de mesures d'incitation visant à officialiser les activités des instructeurs agricoles en octroyant des dons de contrepartie limités pour les investissements initiaux réalisés par des agriculteurs individuels ou des groupements d'agriculteurs.

Développement de la demande

20. Cette composante a pour but de donner aux agriculteurs, par l'intermédiaire de leurs groupements, associations et réseaux, la capacité de définir et de formuler leurs besoins et aspirations; de se déclarer compétents, habilités et capables d'apporter leur contribution et d'influencer le contenu des programmes de développement des districts et la répartition consécutive des ressources; de demander des comptes aux prestataires de services des secteurs public et privé; et donc de créer de véritables partenariats pour le développement avec le gouvernement et le secteur privé. Cette composante comporte deux volets.

21. Dans le cadre de la sous-composante **organisation des agriculteurs et autonomisation**, les groupements d'agriculteurs existants, naissants et potentiels seront contactés, consultés et aidés dans le but: d'organiser des commissions et des forums et de créer des réseaux à cette fin; d'affermir leur statut juridique; de recevoir des informations et des conseils pour déterminer les possibilités et les moyens d'atteindre leurs objectifs et d'apporter des améliorations; et de participer à des commissions de développement local au sein desquelles les différentes catégories de ménages sont justement représentées. Les principales activités consisteront en: i) l'établissement dans chaque district d'un inventaire des groupements et associations d'agriculteurs, hommes et femmes, qui fasse apparaître le nombre d'associations et de groupements d'agriculteurs existants et leur type, les différentes catégories de pauvres et groupes vulnérables qui y sont représentés et leurs proportions, et les principaux acteurs qui participent aux efforts d'autonomisation des agriculteurs au niveau des districts; ii) apprentissage participatif, dynamique de groupe, autonomie et intégration à une plate-forme pour soutenir les groupements existants par l'intermédiaire des prestataires de services existants et les nouveaux groupements par l'intermédiaire de l'équipe technique de district ou des ressources des contrats de services, à l'aide de méthodes accélérées de recherche participative, d'évaluations du potentiel agricole et de classements du bien-être; iii) mise en réseau de groupements pour créer des commissions de développement communautaire et des forums locaux, renforcement des capacités et création de liens – en s'inspirant de l'expérience qu'ont acquise les commissions de gestion de la vulgarisation avec les écoles paysannes de terrain – afin d'assurer la participation à la planification agricole à l'échelon de l'administration locale; iv) renforcement du rôle joué par les commissions et forums dans le choix des priorités et la planification, moyennant leur participation à des activités et des sous-projets de première importance et grâce à la formation dans les domaines de la planification participative, du suivi et de l'évaluation, ainsi qu'à l'obligation de rendre compte aux groupements membres et à leurs différentes catégories de ménages; v) aide pour l'admission et l'enregistrement légal d'associations d'agriculteurs par le système du district et avec l'aide de prestataires de services.

22. La sous-composante **développement des groupements, associations et entreprises** permettra de soutenir et de guider les associations d'agriculteurs pour qu'elles deviennent des groupements viables de production agricole axés sur le marché, qui assurent à tous, hommes et femmes, un accès équitable aux avantages proposés, et qui tiennent compte des intérêts techniques et commerciaux communs; pour qu'elles entretiennent des contacts avec des prestataires de services publics et

commerciaux; et pour qu'elles participent à la fourniture de services agricoles avec l'administration locale. Les principales activités consisteront à: i) transformer les groupements de producteurs en associations rentables grâce au savoir-faire du secteur privé (y compris des ONG); ii) organiser des formations dans les domaines de l'orientation des activités, de l'administration et de la gestion financière; iii) favoriser la création de réseaux et l'accès à d'autres sources d'aide, notamment les projets connexes de finance rurale et d'aide au développement des entreprises, ainsi que les initiatives d'ONG visant à l'amélioration du cheptel et des cultures et à l'accès à la propriété; iv) préparer les associations à fournir des services agricoles, notamment en formant des individus chefs de file qui joueront le rôle d'animateurs pour d'autres groupements; et v) octroi d'un financement limité sous la forme de dons de contrepartie pour des projets ou programmes collectifs réalisables et bien conçus, lorsqu'il n'existe aucune autre source de financement.

Fourniture de services agricoles

23. Cette composante a pour objet de faire en sorte que les provinces fournissent aux districts en aval des services d'appui efficaces, des conseils, un meilleur accès, des connaissances et des technologies, de façon à satisfaire directement les besoins constatés et exprimés par les petits exploitants. La composante transformera les réformes et le renforcement des capacités des agriculteurs et des prestataires de services en avantages pratiques, qui comprendront un éventail d'activités agricoles et connexes désignées par les groupements et associations d'agriculteurs. L'un des principes fondamentaux du programme proposé est de donner aux associations et groupements d'agriculteurs les moyens de contrôler la répartition des ressources et la gestion des services agricoles. Pour appliquer ce principe, les ressources budgétaires provenant du financement direct des activités de vulgarisation du secteur public et de développement agricole seront progressivement remplacées par des fonds spécialisés qui seront décaissés par les districts et les instances en aval et contrôlés par les clients. Cette composante comportera deux volets.

24. La sous-composante **fourniture de services au niveau provincial** prévoira un appui à plus long terme (un à deux ans) sur des sujets thématiques comme la gestion des terres et la protection des bassins versants, la recherche adaptive, le développement d'activités de commercialisation et/ou la diffusion de conseils techniques et relatifs à la gestion d'une exploitation agricole auprès de groupes importants de producteurs partiellement commerciaux.

25. La sous-composante **fourniture de services au niveau du district et au niveau local** comprendra des tâches à plus court terme, d'une durée de quelques jours à plusieurs mois. Ces contrats pourront être accordés i) en vertu d'une procédure sans appel d'offres mais prévoyant cependant la faculté d'exécution en cas d'épidémie ou d'attaque de ravageurs par exemple, où des actions doivent être menées à bien en l'espace d'une semaine; ii) en vertu d'une procédure normale, par exemple pour des travaux de recherche sur l'exploitation d'un créneau porteur; iii) de façon ponctuelle, par exemple pour la diffusion de conseils pratiques et l'octroi d'une aide à un groupement en vue de l'utilisation d'une nouvelle technologie, susceptible de requérir des interventions, éventuellement périodiques, de plusieurs semaines ou même de quelques mois; ou iv) aux termes d'accords annuels, en vue de sessions périodiques pour la diffusion de conseils techniques ou relatifs à la gestion auprès d'une association en particulier ou d'un ensemble de groupements d'agriculteurs (par exemple pour des activités semblables à celles organisées par les écoles paysannes de terrain). Le programme financera les activités suivantes pour répondre aux besoins des agriculteurs: création au niveau des districts d'un système de fonds individuels pour la fourniture de services agricoles axés sur la demande; conception, diffusion et adaptation de technologies et de connaissances pertinentes; acquisition de services consultatifs; renforcement des capacités; contribution aux frais de fonctionnement de groupements et d'associations d'agriculteurs, y compris la recherche à la demande, la vulgarisation, l'information et le matériel de communication; et accroissement des services fournis par le secteur privé.

D. Coûts et financement

26. Le coût du programme, qui fait partie intégrante des actions à plus grande échelle au titre de PROAGRI, a été estimé sur une période de huit ans. Dès lors, il tient compte des prévisions de financement du gouvernement pour les services de vulgarisation fournis par le secteur public au titre du plan directeur révisé pour la vulgarisation, qui mentionne la stratégie et les activités du programme et qui sera prochainement présenté sous sa forme définitive. Le coût total du programme, y compris les aléas, les droits et les taxes, s'élève à 50,82 millions de USD. Les aléas d'exécution et les aléas financiers ajoutent 9% aux coûts de base. Les taxes et droits ont été calculés aux taux en vigueur et s'élèvent à 3,01 millions de USD, soit 6% du coût total du programme. Le coût en devises représente 24% du coût total du programme.

27. Le programme sera financé par un prêt du FIDA de 20,0 millions de USD environ (39% du coût total), une contribution du gouvernement de 30,07 millions de USD (59%) et les contributions versées par les entreprises et les bénéficiaires au titre du financement de contrepartie, à savoir 756 000 USD (1,5%). La contribution du gouvernement comprend un montant de 3,01 millions de USD correspondant aux droits et taxes et un montant de 27,06 millions de USD pour les dépenses ordinaires et de salaires de fonctionnement des services publics de vulgarisation, et un investissement supplémentaire limité dans le renforcement des capacités. Elle comprend aussi toutes les ressources affectées par le gouvernement à la vulgarisation dans le cadre de PROAGRI II à l'exclusion du prêt du FIDA, ainsi que les fonds apportés au titre du soutien budgétaire général et attribués par le gouvernement au Ministère de l'agriculture pour la vulgarisation, ainsi que les fonds accordés par d'autres donateurs par le canal du mécanisme commun d'apport financier. La contribution du FIDA est centrée sur la fourniture de services par plusieurs prestataires pour les provinces et les districts, le soutien à l'autonomisation des agriculteurs et les activités connexes visant à promouvoir le développement du secteur privé (y compris les ONG).

TABLEAU 1: RÉSUMÉ DES COÛTS DU PROGRAMME^a
(en milliers de USD)

Composante	Monnaie locale	Devises	Total	% en devises	% total des coûts de base
A. Développement de l'offre					
1. Réorientation du secteur public et soutien à celui-ci	8 144	3 858	12 002	32	26
2. Promotion et soutien du secteur privé et des ONG	3 256	1 474	4 730	31	10
Sous-total:	11 400	5 332	16 732	32	36
B. Développement de la demande					
1. Organisation des agriculteurs et autonomisation	1 389	739	2 128	35	5
2. Développement des groupements, associations et entreprises	1 772	759	2 531	30	5
Sous-total:	3 161	1 499	4 659	32	10
C. Fourniture de services agricoles					
1. Fourniture de services au niveau provincial	5 826	1 134	6 960	16	15
2. Fourniture de services au niveau local et des districts	15 162	3 138	18 300	17	39
Sous-total:	20 988	4 272	25 260	17	54
Total des coûts de base	35 549	11 102	46 651	24	100
Provisions pour aléas d'exécution	63	42	104	40	-
Provisions pour aléas financiers	3 121	943	4 065	23	9
Total des coûts du programme	38 733	12 087	50 820	24	109

^a Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

TABLEAU 2: TABLEAU DE FINANCEMENT^a
(en milliers de USD)

Composantes	FIDA		Gouvernement		Entreprises et bénéficiaires		Total		Devises	Monnaie locale (hors taxes)	Droits et taxes
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%			
A. Développement de l'offre											
1. Réorientation du secteur public et soutien à celui-ci	1 069	8,3	11 852	91,7	-	-	12 921	25,4	4 122	7 396	1 403
2. Promotion et soutien du secteur privé et des ONG	4 469	88,2	84	1,7	517	10,2	5 070	10,0	1 579	3 407	84
Sous-total:	5 538	30,8	11 936	66,3	517	2,9	17 991	35,4	5 701	10 803	1 487
B. Développement de la demande											
1. Organisation des agriculteurs et autonomisation	2 296	100,0	0	-	-	-	2 296	4,5	797	1 499	-
2. Développement des groupements, associations et entreprises	2 557	91,4	0	-	239	8,6	2 796	5,5	839	1 957	-
Sous-total:	4 853	95,3	0	-	239	4,7	5 092	10,0	1 636	3 457	-
C. Fourniture de services agricoles											
1. Fourniture de services au niveau provincial	2 138	28,1	5 462	71,9	-	-	7 600	15,0	1 259	6 080	261
2. Fourniture de services au niveau local et des districts	7 463	37,1	12 674	62,9	-	-	20 137	39,6	3 492	15 379	1 266
Sous-total:	9 601	34,6	18 136	65,4	-	-	27 737	54,6	4 751	21 460	1 527
Total des coûts du programme	19 993	39,3	30 071	59,2	756	1,5	50 820	100,0	12 087	35 719	3 013

^aToute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

E. Passation des marchés, décaissements, comptabilité et vérification des comptes

28. Les dispositions générales en matière de passation des marchés, de décaissements et de vérification des comptes sont exposées dans un projet de mémorandum d'accord entre le gouvernement et les donateurs associés à la deuxième phase de PROAGRI II, qui sont notamment ceux qui appuient directement ce programme. Ces dispositions s'inspirent de celles élaborées pour PROAGRI I et tiennent compte des enseignements tirés de la mise en œuvre de la première phase. Le gouvernement et le groupe des partenaires de PROAGRI ont entrepris de revoir le texte du mémorandum d'accord, et les annexes et appendices à celui-ci, qui précisent notamment les dispositions concernant les engagements annuels des donateurs et du gouvernement, la présentation des rapports et la passation des marchés, sont en cours d'élaboration.

29. La passation des marchés sera réalisée conformément aux procédures actuellement mises au point pour PROAGRI II, qui seront conformes aux normes internationales approuvées par le groupe des partenaires de PROAGRI. Les ressources du programme seront décaissées sur une période de huit ans; au cours des deux premières années, les décaissements serviront essentiellement à mettre en œuvre les mesures nécessaires pour la participation des provinces et des districts, la mise au point de mécanismes élaborés permettant de cibler des stratégies en coopération avec des responsables locaux et la réalisation d'activités liées à la formation du personnel et des prestataires de services, à la sélection, à l'approbation et à la passation de contrats. Les prélèvements sur le compte de prêt du FIDA pour des dépenses autorisées seront approuvés de commun accord entre le gouvernement et le groupe des partenaires de PROAGRI dans le cadre du mécanisme commun d'apport financier et conformément aux dispositions en matière de gestion financière, basées sur les systèmes appliqués pour PROAGRI I, tels qu'ils sont exposés en détail dans le mémorandum d'accord. Il ne sera pas demandé de soumettre au FIDA des dossiers mentionnant les types de dépenses et les montants; toutefois, ces dossiers seront conservés par le bureau responsable du Ministère de l'agriculture et seront remis pour inspection aux représentants du FIDA et à son institution coopérante. Le système des comptes opérationnels, des flux financiers, de la comptabilité et de la vérification des comptes sera approuvé par le Ministère de l'agriculture et le groupe des partenaires de PROAGRI, et sera mis en œuvre conformément aux dispositions en matière de gestion financière élaborées pour PROAGRI II. Les dispositions fiduciaires associées au financement en commun seront énoncées dans un document qui sera présenté en temps utile au Conseil d'administration, pour approbation.

30. Le FIDA déposera le produit du prêt en dollars des États-Unis sur le compte en devises de PROAGRI sur la base de demandes régulières de prélèvements accompagnées des justificatifs requis et approuvées par le Ministère des finances. Le FIDA décaissera les fonds empruntés sous forme d'avances trimestrielles calculées compte tenu du plan de travail et du budget annuel approuvé, et les décaissements seront effectués à la réception de l'avant-dernier rapport de gestion financière approuvé par le FIDA. Dans un délai de cinq mois à compter de la fin de chaque exercice financier, le gouvernement transmettra au FIDA un rapport sur les dépenses réelles, effectives, sur la base duquel les troisième et quatrième tranches seront ajustées si besoin est. Tous les documents relatifs à la passation des marchés et autres documents relatifs aux dépenses seront conservés dans les bureaux des provinces et des districts et des copies seront également archivées au siège du Ministère de l'agriculture. Ils seront présentés pour vérification lors des missions de supervision et pour examen à la demande des vérificateurs des comptes.

31. Les rapports financiers annuels consolidés seront préparés au plus tard cinq mois après la fin de chaque exercice financier. Les comptes utilisés dans le cadre du mécanisme commun d'apport financier feront l'objet d'une vérification annuelle indépendante conformément aux procédures approuvées par le groupe de travail des partenaires de PROAGRI.

F. Organisation et gestion

32. Les dispositions applicables en matière d'organisation et de gestion seront conformes aux modalités exposées dans le mémorandum d'accord convenu entre le gouvernement et les donateurs pour PROAGRI II. Le Ministère de l'agriculture, par l'intermédiaire de l'unité de coordination de PROAGRI, assumera la responsabilité générale de la coordination et de la supervision du programme; il travaillera en liaison avec les ministères de la planification et du développement, de l'administration d'État et des finances, dans leur sphère respective, à savoir: planification financière, gestion des affaires publiques au niveau local et octroi de moyens financiers. La direction de la vulgarisation du Ministère de l'agriculture jouera le rôle de centre d'excellence, et fournira des informations et des ressources pour l'appui technique.

33. La principale agence responsable de la conduite des opérations du programme sera la direction provinciale de l'agriculture, qui, conjointement avec les commissions provinciales de développement, constituera un petit groupe exécutif qui coordonnera, dirigera et encadrera les activités des districts et des instances en aval, en particulier pour la planification, la budgétisation et l'organisation des opérations. Sous l'autorité de l'administrateur de district, le district jouera un rôle de premier plan dans la réalisation des activités des organisations d'agriculteurs et la prestation des services de vulgarisation, tandis que la gestion journalière relèvera de la responsabilité du directeur de l'agriculture du district et de l'équipe chargée de l'agriculture, travaillant conjointement avec les commissions de développement des districts et les conseils consultatifs. Par conséquent, la coordination et l'administration seront confiées aux instances de développement pertinentes – commissions de développement ou équipes techniques – au sein du système de l'administration locale.

34. Le Ministère de l'agriculture reconnaît que l'absence d'un système approprié de suivi et d'évaluation (S&E) constitue un grave point faible de PROAGRI I. Des consultants internationaux, dont les travaux sont déjà bien avancés, mettent au point un système global d'information de gestion, comportant un système efficace de S&E s'accompagnant d'indicateurs clairs et vérifiables, y compris ceux exigés par le FIDA dans le cadre de son système de gestion des résultats et de l'impact (SYGRI). Le S&E du programme sera intégré dans le système de suivi et d'évaluation de PROAGRI aux niveaux national, provincial et des districts. Le mémorandum d'accord, complété par l'annexe annuelle décrivant les engagements, les obligations mutuelles, les objectifs à atteindre et les grandes étapes, ainsi que ses révisions périodiques permettront, dans l'intervalle, de surveiller les progrès réalisés et d'évaluer les résultats obtenus. Le programme contribuera à la révision de PROAGRI II deux ans après le début de la mise en œuvre. Il a été convenu que cette révision s'attacherait à vérifier si les systèmes et les mécanismes devant être développés au cours des deux premières années ont été mis au point et adoptés. En outre, le programme réalisera une révision à mi-parcours après quatre années de mise en œuvre. Le cadre de suivi et d'évaluation comprendra d'autres volets importants, notamment des ateliers réunissant les parties prenantes et des évaluations et révisions externes régulières, des études d'impact et d'autres études ponctuelles qui auront été convenues.

G. Justification économique

35. Selon les estimations, le programme aura un impact direct et important sur 63 400 ménages de la catégorie des plus pauvres, 46 500 ménages de la catégorie des pauvres et 31 000 de la catégorie des moins pauvres ou émergents, soit un total d'un peu plus de 140 000 ménages ou 700 000 personnes. Selon les estimations, 140 000 autres ménages recevront des avantages indirects et moins importants, ce qui signifie que 1,4 million de personnes, soit 9% de la population cible, retireront un avantage du programme. Grâce au programme, 30 000 ménages devraient passer du groupe des plus pauvres au groupe des pauvres, tandis que 20 000 ménages devraient passer de la catégorie des pauvres à la catégorie des ménages moins pauvres/émergents. L'analyse de six modèles d'exploitation construits de façon à représenter des situations et des impacts caractéristiques, fait apparaître que

l'accroissement annuel des revenus des familles bénéficiaires du projet est supérieur à 20%. Pour les plus pauvres, les familles en situation d'insécurité alimentaire, le déficit alimentaire devrait connaître une réduction qui se situerait entre 31% et 77%. Le taux de rentabilité économique du programme, y compris le financement de contrepartie du gouvernement, a été estimé à 12%; abstraction faite de 80% du financement du gouvernement au titre de coût irréversible, le taux de rentabilité économique est de 21%.

H. Risques

36. Le programme comporte quatre sources principales de risque. Premièrement, il se peut que les engagements ne soient pas tenus: l'engagement du gouvernement d'octroyer des ressources suffisantes pour réduire la pauvreté rurale et l'engagement du Ministère de l'agriculture de fournir des services de vulgarisation pluralistes et tenant compte des besoins des agriculteurs et de centrer de plus en plus son rôle sur la législation, la réglementation et les mesures d'encouragement. La forte détermination en tant que chefs de file du groupe de travail des partenaires de PROAGRI et du Ministère de l'agriculture, ainsi que le maintien du dialogue entre eux sont les principaux moyens d'atténuer ce risque. Deuxièmement, le manque de prestataires de services du secteur privé (y compris les ONG) constitue un risque. Pour l'atténuer, le programme dispensera des formations et une aide financière qui permettront de faire exister ou de mettre à niveau des instances et des instructeurs agricoles; il encouragera également la fusion de groupements afin d'atteindre le maximum de bénéficiaires et d'utiliser au mieux les ressources disponibles. Troisièmement, l'adoption de réformes au niveau des districts pourrait prendre plus de temps que prévu. Dans ce cas, une certaine souplesse sera acceptée pour le respect des conditions de conformité et une aide supplémentaire pour la participation des districts sera fournie. Quatrièmement, une certaine incertitude demeure concernant l'état de préparation de PROAGRI II et du mécanisme commun d'apport financier. Pour aider à atténuer ce risque, le FIDA participe activement à la formulation d'un mémorandum d'accord révisé pour PROAGRI II.

I. Impact sur l'environnement

37. Le programme est classé dans la catégorie C, l'impact sur l'environnement étant censé être largement positif. Il assurera à la fois une gestion durable des ressources naturelles et le recours à des technologies agricoles à faible consommation d'intrants, qui permettront d'accroître la productivité du travail et des terres. L'adoption de technologies comme celles utilisées dans l'agriculture de conservation présente un double avantage: elles préviennent la dégradation des sols et améliorent la capacité de rétention d'eau et la fertilité du sol, et économisent également de la main-d'œuvre, en particulier pour les ménages dirigés par des femmes et ceux touchés par le VIH/sida. En outre, les activités de gestion des ressources sociales et naturelles prévues par le programme permettront d'accroître l'autonomie des populations locales et d'encourager l'utilisation durable des ressources naturelles. Le Ministère de l'agriculture est bien informé de l'ensemble des dispositions légales en vigueur en matière d'environnement; et il dispose des ressources nécessaires pour garantir la réalisation d'études d'impact sur l'environnement des sous-projets et des activités au niveau des districts et aux niveaux inférieurs.

J. Aspects novateurs

38. Bien que le présent investissement ne soit pas le premier que le FIDA réalise à l'échelle d'un secteur, le programme proposé revêt une importance particulière, car d'autres activités du FIDA, notamment sa participation active à l'organisation des activités de PROAGRI et aux progrès réalisés, contribueront considérablement à la crédibilité et à la viabilité de l'approche sectorielle et, par conséquent, à l'harmonisation des efforts des donateurs. Le programme donnera également au FIDA les moyens de contribuer activement à la concertation sur les actions à mener, en particulier en matière de vulgarisation. Par ailleurs, il adopte une approche innovatrice du fait qu'il collabore

étroitement à un processus de décentralisation plus vaste, qui progresse avec le soutien du Fonds d'équipement des Nations Unies, du Programme des Nations Unies pour le développement, de la Banque mondiale et de nombreux donateurs bilatéraux dans un pays où le passage à la démocratie locale et le transfert de compétences revêtent une grande importance et sont confrontés à des difficultés particulières. Ainsi, bien que pour le FIDA la réforme à entreprendre en matière de fourniture de services de vulgarisation ne soit pas un domaine nouveau, le programme jouera un rôle essentiel dans le passage à l'autonomisation des agriculteurs, à une planification agricole réaliste et à la fourniture pluraliste et finalement marchande de services de vulgarisation.

TROISIÈME PARTIE – INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ

39. Un accord de prêt entre la République du Mozambique et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le prêt proposé sera consenti à l'emprunteur. Un résumé des garanties supplémentaires importantes incluses dans l'accord de prêt négocié est joint en annexe.

40. La République du Mozambique est habilitée, en vertu de ses lois, à contracter un emprunt auprès du FIDA.

41. Je certifie que le prêt proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA.

QUATRIÈME PARTIE – RECOMMANDATION

42. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le prêt proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République du Mozambique un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à treize millions huit cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (13 850 000 DTS) venant à échéance le 1^{er} novembre 2045 ou avant cette date. Ce prêt sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

Le Président
Lennart Båge

ANNEXE

**RÉSUMÉ DES GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES INCLUSES
DANS L'ACCORD DE PRÊT NÉGOCIÉ**
(Négociations conclues le 7 février 2006)

1. **Compte du programme.** Le Gouvernement de la République du Mozambique ("le gouvernement") ouvre et tient auprès de sa Banque centrale, ou de toute autre banque agréée par le gouvernement et le FIDA, un compte libellé en dollars des États-Unis ou dans toute autre monnaie convenue par le FIDA pour les opérations du programme ("compte en devises de PROAGRI"). Ce compte est exempt de toute saisie, opposition ou compensation, selon des conditions et modalités proposées par le gouvernement et acceptées par le FIDA.

2. **Suspension.** En sus des faits spécifiés à la section 12.01 des Conditions générales applicables au financement du développement, le FIDA:

- a) peut suspendre, en tout ou en partie, le droit du gouvernement de solliciter des retraits du compte de prêt lorsque l'un des faits suivants se produit:
 - i) un accord avec un partenaire associé n'est pas entré en vigueur à la ou aux dates spécifiées dans ledit accord, ou à toute date ultérieure fixée par le ou les autres partenaires associés et le gouvernement ne peut pas se procurer d'autres fonds pour les fins considérées à des conditions et selon des modalités acceptables par le FIDA ou le fait survenu a un effet préjudiciable sur l'exécution du programme;
 - ii) le droit du gouvernement de retirer les fonds provenant des financements apportés par un ou plusieurs autres partenaires associés a été suspendu, annulé ou résilié, en tout ou en partie, ou tout autre financement à l'exclusion des dons est devenu exigible et remboursable avant le terme convenu, ou encore un fait est survenu, qui, par préavis ou caducité, pourrait entraîner des effets identiques à ceux qui précédent, ou avoir un effet préjudiciable sur l'exécution du programme;
 - iii) l'objet, la structure ou la substance de PROAGRI II a été modifié de telle sorte que, de l'avis du FIDA, les objectifs et les buts du programme ou les conditions de l'accord de prêt au programme pourraient ne pas être réalisés;
 - iv) le mémorandum d'accord ou toute disposition qu'il contient a fait l'objet d'une dérogation, suspension, résiliation, ou modification sans le consentement préalable du FIDA, et le FIDA considère que cette dérogation, suspension, résiliation, ou modification a ou aura vraisemblablement un effet préjudiciable sensible sur le programme.
- b) suspend, en tout ou en partie, le droit du gouvernement de solliciter des retraits du compte de prêt si le rapport d'audit stipulé dans l'accord de prêt n'a pas été établi de façon satisfaisante dans un délai de douze mois suivant la clôture de l'exercice financier qui y est prévu.

3. **Conditions d'entrée en vigueur.** Les conditions suivantes sont spécifiées comme conditions préalables à l'entrée en vigueur de l'accord de prêt:

- a) le plan de travail et budget annuel (PTBA) relatif à la première année du programme a été approuvé par le FIDA;
- b) le Ministère de l'agriculture a révisé le plan directeur de vulgarisation à la satisfaction du FIDA;
- c) le Mémorandum d'accord a été dûment signé par les ministres associés, le FIDA et au moins deux autres partenaires associés, et toutes les conditions préalables à l'entrée en vigueur dudit accord (autres que celles concernant l'entrée en vigueur des documents relatifs au prêt) ont été remplies;
- d) le Coordonnateur de PROAGRI, le Directeur de la Direction de l'administration et des finances, le Chef du département du suivi et de l'évaluation, le Directeur de la Direction de l'économie et le Chef du département de la planification ont été affectés ou recrutés et nommés conformément aux conditions énoncées dans l'accord conclu entre le gouvernement et les groupes partenaires de PROAGRI;
- e) l'accord de prêt au programme a été dûment signé, et la signature et l'exécution dudit accord ont été dûment autorisées et ratifiées par toutes les instances administratives et gouvernementales compétentes;
- f) un avis juridique favorable, délivré par le Procureur général de la République, acceptable tant dans la forme que sur le fond, a été remis par le gouvernement au FIDA.

4. **Fonds de contrepartie.** Le gouvernement met à la disposition du Ministère des finances des fonds de contrepartie provenant de ses ressources propres pour un montant global équivalant à 30 100 000 USD environ, conformément à ses procédures nationales habituelles en matière d'aide au développement. À cet effet, le gouvernement ouvre pour chaque exercice financier des crédits budgétaires d'un montant égal à celui des fonds de contrepartie prévus dans le PTBA relatif à l'année considérée du programme, et met ces fonds à la disposition de l'agent principal du programme par voie d'avances trimestrielles.

5. **Égalité entre les sexes.** Le gouvernement veille à ce que les femmes soient représentées au niveau de l'organisation et de la gestion du programme. Il fait aussi en sorte que les femmes bénéficiaires soient représentées dans toutes les activités du programme et qu'elles reçoivent leur juste part des avantages qui en sont retirés.

6. **Gestion des pesticides.** Afin de maintenir de saines pratiques environnementales, comme l'exige le FIDA, le gouvernement veille à ce que tous les agents d'exécution prennent dans le cadre du programme, des mesures appropriées en matière de gestion des pesticides et, à cette fin, il s'assure que les pesticides fournis dans le cadre du programme ne comprennent aucun pesticide interdit par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ou par l'Organisation mondiale de la santé.

7. **Suivi.** Le système de suivi-évaluation de PROAGRI II sera conçu de manière à permettre le suivi de l'état d'avancement matériel et financier de ce programme, et achevé au plus tard six mois avant l'entrée en vigueur du programme. Il comprendra, entre autres indicateurs, ceux qu'utilise le système de gestion des résultats et de l'impact du FIDA.

ANNEXE

8. **Exonération fiscale.** Le gouvernement exonère de toute taxe, l'importation, l'achat et la fourniture de tous biens, travaux et services financés par le produit du prêt.

9. **Assurance du personnel du programme.** Le gouvernement veille à ce que tout le personnel du programme soit assuré contre les risques de maladie et d'accident, selon les pratiques habituelles en vigueur dans la fonction publique nationale.

10. **Assistance technique.** L'agent principal du programme veille à ce que l'assistance technique nécessaire soit fournie sous contrat pendant la durée d'exécution du programme.

APPENDIX I

COUNTRY DATA

MOZAMBIQUE

Land area (km² thousand) 2003 1/	784	GNI per capita (USD) 2003 1/	210
Total population (million) 2003 1/	18.79	GDP per capita growth (annual %) 2000 1/	5
Population density (people per km²) 2003 1/	24	Inflation, consumer prices (annual %) 2003 1/	13
Local currency	Metical (MZN)	Exchange rate: USD 1 =	MZN 25 000
Social Indicators			
Population (average annual population growth rate) 1997-2003 1/	2.0	Economic Indicators	
Crude birth rate (per thousand people) 2003 1/	40	GDP (USD million) 2003 1/	4 321
Crude death rate (per thousand people) 2000 1/	21	Average annual rate of growth of GDP 1/ 1983-1993	3.6
Infant mortality rate (per thousand live births) 2003 1/	101	1993-2003	8.1
Life expectancy at birth (years) 2003 1/	41	Sectoral distribution of GDP 2003 1/	
Number of rural poor (million) (approximate) 1/	n/a	% agriculture	26
Poor as % of total rural population 1/	n/a	% industry	31
Total labour force (million) 2003 1/	9.83	% manufacturing	16
Female labour force as % of total 2003 1/	49	% services	43
Education			
School enrolment, primary (% gross) 2003 1/	103 a/	Consumption 2003 1/	
Adult illiteracy rate (% age 15 and above) 2003 1/	53 a/	General government final consumption expenditure (as % of GDP)	12
Nutrition			
Daily calorie supply per capita	n/a	Household final consumption expenditure, etc. (as % of GDP)	77
Malnutrition prevalence, height for age (% of children under 5) 2003 2/	44 a/	Gross domestic savings (as % of GDP)	11
Malnutrition prevalence, weight for age (% of children under 5) 2003 2/	26 a/	Balance of Payments (USD million)	
Health			
Health expenditure, total (as % of GDP) 2003 1/	6 a/	Merchandise exports 2003 1/	880
Physicians (per thousand people)	n/a	Merchandise imports 2003 1/	1 365
Population using improved water sources (%) 2000 2/	57	Balance of merchandise trade	-485
Population with access to essential drugs (%) 1999 2/	50-79	Current account balances (USD million)	
Population using adequate sanitation facilities (%) 2000 2/	43	before official transfers 2003 1/	-809
Agriculture and Food		after official transfers 2003 1/	-516
Food imports (% of merchandise imports) 2003 1/	14 a/	Foreign direct investment, net 2003 1/	337
Fertilizer consumption (hundreds of grams per ha of arable land) 2000 1/	59 a/	Government Finance	
Food production index (1999-01=100) 2003 1/	104	Cash surplus/deficit (as % of GDP) 2003 1/	n/a
Cereal yield (kg per ha) 2003 1/	862	Total expenditure (% of GDP) 2003 1/	n/a
Land Use		Total external debt (USD million) 2003 1/	4 930
Arable land as % of land area 2003 1/	5 a/	Present value of debt (as % of GNI) 2000 1/	38
Forest area as % of total land area 2003 1/	39 a/	Total debt service (% of exports of goods and services) 2000 1/	7
Irrigated land as % of cropland 2003 1/	2 a/	Lending interest rate (%) 2003 1/	25
		Deposit interest rate (%) 2003 1/	12

a/ Data are for years or periods other than those specified.

1/ World Bank, *World Development Indicators* CD ROM 2005

2/ UNDP, *Human Development Report*, 2004

PREVIOUS IFAD FINANCING IN MOZAMBIQUE

Project/Programme Name	Initiating Institution	Cooperating Institution	Lending Terms	Board Approval	Loan Effectiveness	Current Closing Date	Loan/Grant Number	Denominated Currency	Approved Loan/Grant Amount
National Programme for Food Production in the Cooperative and Family Sector	IFAD	UNOPS	HC	31 Mar 82	23 Feb 83	31 Dec 86	L-I-93-MZ	SDR	17 700 000
Nampula Artisanal Fisheries Project	IFAD	UNOPS	HC	15 Sep 93	04 Nov 94	31 Dec 02	L-I-334-MZ	SDR	4 350 000
Niassa Agricultural Development Project	IFAD	UNOPS	HC	20 Apr 94	19 Oct 94	30 Jun 06	L-I-359-MZ	SDR	8 800 000
Second Agricultural Rehabilitation Project	IFAD	IDA	HC	10 Sep 87	26 Apr 88	31 Jan 96	G-S-5-MZ	SDR	800 000
Second Agricultural Rehabilitation Project	IFAD	IDA	HC	10 Sep 87	26 Apr 88	31 Jan 96	L-S-8-MZ	SDR	11 850 000
Family Sector Livestock Development Programme	IFAD	UNOPS	HC	04 Dec 96	12 Feb 98	31 Dec 06	G-I-19-MZ	USD	65 000
Family Sector Livestock Development Programme	IFAD	UNOPS	HC	04 Dec 96	12 Feb 98	31 Dec 06	L-I-432-MZ	SDR	13 450 000
PAMA Support Project	IFAD	UNOPS	HC	08 Dec 99	07 Sep 01	31 Mar 08	G-I-90-MZ	USD	60 000
PAMA Support Project	IFAD	UNOPS	HC	08 Dec 99	07 Sep 01	31 Mar 08	L-I-515-MZ	SDR	16 550 000
Sofala Bank Artisanal Fisheries Project	IFAD	UNOPS	HC	12 Sep 01	02 Sep 02	31 Mar 09	G-I-125-MZ	USD	60 000
Sofala Bank Artisanal Fisheries Project	IFAD	UNOPS	HC	12 Sep 01	02 Sep 02	31 Mar 09	L-I-566-MZ	SDR	14 000 000
Rural Finance Support Programme	IFAD	UNOPS	HC	17 Dec 03	30 Aug 04	31 Mar 14	L-I-622-MZ	SDR	6 650 000

HC: Highly concessional

IDA: International Development Association (World Bank Group)

UNOPS: United Nations Office for Project Services

LOGICAL FRAMEWORK

Intervention Logic	Objectively Verifiable Indicators	Sources of Verification	Assumptions
Overall Objective	<p>To contribute to absolute poverty reduction and improvement in the quality of life of the rural poor</p> <p>Improved living conditions, manifested in increased, more resilient incomes, household/family asset accumulation, and enhanced health and nutrition status, particularly for children</p> <p>Three Millennium Development Goals:</p> <ul style="list-style-type: none"> • reduction of absolute poverty • reversal of spread of HIV/AIDS • environmentally sound and sustainable development 	<p>Performance Assessment Framework (under the PARPA action plan), evaluation of Social and Economic Plans (PESs), and Poverty Observatory</p> <p>National household income statistics and poverty studies</p>	<p>Continued Government focus on poverty reduction as a priority.</p> <p>Sustained Government and donor support and acceleration in the decentralized governance programme</p>
Programme Purpose	<p>Increased returns and improved household food security for male and female subsistence farmers, including female-headed and disadvantaged households, through a steady rise in production efficiency</p> <p>Profitability of small-scale farms of both male- and female-headed households</p> <p>Production and income share of the poor, and growth in the incomes of women from agriculture</p> <p>Progression of male and female farmers and their families up the ladder of development, commercialization and well-being, from poorer to less poor/emerging income categories</p>	<p>National statistics and surveys</p> <p>Provincial and district progress reports and evaluations</p> <p>PROAGRI II memorandum of understanding attachments: annual financing agreements, statement of obligations, and outline intervention and operating schedules</p> <p>PROAGRI II M&E system</p>	<p>Continuation of overall country economic recovery</p> <p>Complementary progress with other pillars of sector development: marketing, natural resource management (NRM) and rural finance</p> <p>Strong support for PROAGRI II from Government, civil society and donors</p>

Intervention Logic	Objectively Verifiable Indicators	Sources of Verification	Assumptions
Results <p>1. Supply-side development (for extension/technical services)</p> <p>1.1 Public-sector reorientation and support</p> <p>Reinforcement of capability for locally oriented planning and coordination of implementation at the central level in the PROAGRI II Unit, Extension and related directorates</p> <p>Competent public-sector planning and implementation capacity established at the locality, district and province level, including effective outsourcing and management of service-provider contracts</p> <p>Smallholder priorities for agricultural production and productivity services clarified, strengthened and incorporated in local plans</p>	Number, quality and timeliness of production of national/zonal plans and establishment of procedures, systems, implementation mechanisms Records of task fulfilment for national and international consultancies Incorporation of needs of poor farmers, including female-headed and disadvantaged households, in district agricultural and development plans and locality/district PESs and local workplans and budgets Number and quality of participatory district/locality agricultural plans Existence, goals and strength of public-sector front-line service delivery units Performance of contract managers in the public sector	Records of dialogues and outcomes from public, private and NGO interactions Technical assistance contracts and reports Programme implementation plan and manual. Memorandum of understanding attachments: annual financing agreements and outline operating schedules Aggregated provincial and national workplans and budgets and reviews Province development plans and annual reports Locality and district agricultural plans District development plans and related reports of results and accounts	Progressive devolution of planning and management responsibilities, with robust fiscal arrangements Acceptance of primacy of farmers' views in allocating development resources within sector Complementary services (roads, microfinance) prioritized in local planning mechanisms

Intervention Logic	Objectively Verifiable Indicators	Sources of Verification	Assumptions
1.2 Private-sector/NGO promotion and support Encouragement of evolution and establishment – and rapid increase in number and quality – of active private-sector and NGO service providers of extension, associated technology development, training and information	Coverage of rural areas by service providers, input suppliers, traders and other market chain operators Access to information and knowledge Cost-effectiveness of mix of public- and private-sector service delivery	District and provincial records Diagnostic study of barriers to development of service delivery capacity Cost-effectiveness study	Commitment of the Government to cost-effectiveness in pluralistic service-delivery mechanisms

Intervention Logic	Objectively Verifiable Indicators	Sources of Verification	Assumptions
<p>2. Demand-side development (for extension/technical services)</p> <p>2.1 Farmer organization and empowerment</p> <p>Existing, nascent and potential community/farmer groups contacted, consulted and lent assistance to organize and network into committees and forums and consolidate legal status, provided with learning and guidance for definition of potential and means of attainment and uplift</p> <p>2.2 Group, association and enterprise development</p> <p>Sustainable market-oriented agricultural production groups and associations, with equitable and inclusive access to benefits by females and males, pursuing common technical and commercial interests; interacting with public and commercial service providers and involved in agricultural services provision and with local government</p>	<p>Farmer organizations active in participatory planning, programme subprojects/activities in communities in all localities and districts</p> <p>Farmer organizations with profitable economic activity under way</p> <p>Number of market-oriented groups and associations operating profitable enterprises and services with bank accounts and without external management or subsidies beyond the inception phase</p>	<p>Locality, district and provincial records</p> <p>Reports of animators and service providers</p> <p>PROAGRI II memorandum of understanding attachments: annual financing agreements and outline operating schedules</p> <p>Agricultural Survey, other official surveys and case studies</p> <p>Reports of private-sector/NGO partners</p>	<p>Increasingly conducive environment for small enterprise development, including access to financial services</p> <p>Sustained programme of investments in public commercial infrastructure made, including roads and markets</p>

Intervention Logic	Objectively Verifiable Indicators	Sources of Verification	Assumptions
3. Agricultural services provision (Products and their delivery) 3.1 Provincial-level service delivery Effective public-good support services supplied on demand to the production systems of smallholders in all provinces, such as seed multiplication, sanitary regulations, disease prevention, specific contracted applied/adaptive research and natural resource management activities	Availability of essential support services for the small-scale agricultural sector Provincial public-sector response to provision of advice, services for different categories of need of communities, farm households and families Existence and quality of services, with alignment to needs of women and disadvantaged groups	District and provincial records Feedback from male and female farmer organizations Reports of provincial forums or association clusters	Government commitment to provide services that private sector should not, cannot or will not provide: legislation, regulation, facilitation
3.2 District/local-level service delivery Appropriate advice, facilitation of access, knowledge and technology provided to farmers at the district level and downstream in direct response to needs identified and expressed in proper consultations	Responses of male and female farmers to trends in market demand District and downstream public-sector response to provision of advice, services for different categories of need of communities and farm households and families On-farm productivity and avoidance of losses	Production, price and trade statistics Crop, livestock and household income surveys Reports of district or association clusters District council records	Completion of reorientation of sectoral development to a market-led approach, in parallel with adequate local welfare services and support for remote and marginal areas

Intervention Logic	Objectively Verifiable Indicators	Means	Preconditions
Activities			
1. Supply-side development			
1.1 Public-sector reorientation and support			
<ul style="list-style-type: none"> • Provision of technical assistance, training, experiential learning for key central department and PROAGRI II Unit personnel and operational support • Enhancement of capacity at the district and provincial levels to plan and manage sectoral development and the delivery of agricultural services, with emphasis on socio-economic and business analysis • Direct support for the decentralization process by generating agriculture and natural resource sector plans within the emerging overall local planning framework • Initiation and incorporation of inclusive small-scale farmer consultation and representation procedures in decentralized government policy, planning, implementation and management decisions 	<p>Essential PROAGRI II documentation, systems and procedures designed in a participatory manner and applied</p> <p>Operating guidelines and terms of reference</p> <p>Appropriate activities incorporated in annual and prospective development plans and funded under the Ministry of Agriculture, provincial and district budgets</p> <p>Effective deployment of managerial and technical resources</p> <p>Frequency, effectiveness and sustainability of consultations between poor farmers and local government officials</p>	<p>Technical assistance</p> <p>Training needs assessment update and staff training emphasizing gender and socio-economic dimensions</p> <p>Stakeholder workshops</p> <p>Vehicles, equipment, communications at the provincial and (mainly) district level</p> <p>National campaign to raise profile and enhance PROAGRI credibility</p> <p>Countrywide campaign of local sectoral consultations with farmers</p> <p>Additional district agriculture and natural resource management staff, at least half women</p> <p>Incremental transport, office and field operating costs</p>	<p>PROAGRI I completed (Ministry of Agriculture reforms and realization of M&E scheme)</p> <p>PROAGRI II formalized with a revised memorandum of understanding and plan of action</p> <p>Agricultural development given priority in local development planning</p> <p>Cadres prepared to shift mindset from training and visit to demand-driven and market-led extension approach and carry through policy of meaningful consultations with female and male smallholders</p>

Intervention Logic	Objectively Verifiable Indicators	Means	Preconditions
Activities			
1.2 Private-sector/NGO promotion and support <ul style="list-style-type: none"> • Encouragement of commercial agricultural enterprises in provision of extension services • Institution-building of local NGOs as rural service providers • Start-up support for new small-scale entrants to rural services provision • Selection, training and establishment of locally resident female and male farmer-promoters as extensionists 	Robust performance-based contracts with change agents, including women advisers and mentors, for business promotion interventions	Sector service-provider development programme: awareness campaign and management Training, mentoring and matching grants for initial investments for feasible schemes for small and medium-sized enterprises/local NGOs as new service providers Vocational and functional literacy training, and matching grants for initial investments for farmer-promoters	Business climate sufficiently dynamic to attract new service providers to rural areas

Intervention Logic	Objectively Verifiable Indicators	Means	Preconditions
Activities			
2. Demand-side development			
2.1 Farmer organization and empowerment <ul style="list-style-type: none"> • District-based inventory of female and male farmer groups and associations • Strengthening learning capacities and self-reliance of groups, including group dynamics and inclusion • Support the networking of groups into community development committees and local forums • Strengthening the role of committees and forums in agricultural priority setting and planning • Support for graduation and legal registration of farmer associations 2.2 Group, association and enterprise development <ul style="list-style-type: none"> • Transformation of producer groups into profitable associations • Training in business, administration and financial management • Facilitation of linkage and access to other sources of assistance, including related projects in rural finance and assistance for enterprise development and NGO schemes for crop and livestock improvement and ownership 	Inventories made: socio-economic and gender profiles of membership and leadership of producer groups Contracts with public/private-sector service providers for facilitation and support of group development; and/or number of groups with self-supported activities Number of community development committees or extension management committees established and operational Community development plans with agricultural priorities Number of inclusive, graduated groups and number of registered groups Number of associations with profitable enterprises Number of groups with accounts and trading/operating reports Number of farmer groups with commercial and other interest linkages	Facilitation and support of group formation and development Provision of effective advice, mentoring and availability of empathetic back-up at the district, province and national levels Development of farmer associations and their enterprises, including matching grants for initial investments where justified Graduation records, including gender and disadvantaged profiles	Effective change agents available Appropriate rural economic group development technology available Viable commercialization opportunities found, tested and proven

Intervention Logic	Objectively Verifiable Indicators	Means	Preconditions
Activities			
<ul style="list-style-type: none"> Preparation of associations to deliver agricultural services Provision of limited matching grant funding for well-founded group enterprises or schemes where no other source is available 	Number of groups involved in services for other farmers and groups Numbers and types of schemes assisted		
3 Agricultural service delivery			
3.1 Provincial-level service delivery <ul style="list-style-type: none"> Contracting/outsourcing service delivery Delivery of “public good” sectoral and inter-sectoral services (including regulation) Conduct of overarching strategic/thematic activities and studies 	Services included in PROAGRI/Ministry of Agriculture and provincial workplans and budgets Service provision encompasses whole spectrum of crop, livestock, and natural resource management technical and management support	Strategic sectoral studies Thematic sectoral activities Delivery of services by public sector augmented by contract staff	Momentum of deconcentration/devolution of government services accelerated Principle of pluralistic delivery embedded in public-sector psyche
3.2 District/local-level service delivery <ul style="list-style-type: none"> Contracting/outsourcing service provision Delivery of sectoral advisory services including market information, local studies, knowledge and technology transfer Basic production support services for remote/low-potential areas 	Services included in PROAGRI/ Ministry of Agriculture and district and locality work plans and budgets Service delivery encompasses whole spectrum of crop, livestock, and natural resource management technical and management support	Local technical studies Support for remote/low-potential areas Delivery of services by public sector augmented by contract staff	Resources mobilized to fund expanded public- and private-sector services at the district and downstream levels

ORGANIGRAMME

